|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | CCPR/SP/93 |
| _unlogo | **Pacte international relatifaux droits civils et politiques** | Distr. générale16 avril 2020FrançaisOriginal : anglais |

**Comité des droits de l’homme**

**Trente-huitième réunion**

New York, 15 juin 2020

Points 5 et 6 de l’ordre du jour provisoire

**Élection, conformément aux articles 28 à 32 du Pacte international
relatif aux droits civils et politiques, de neuf membres du Comité
des droits de l’homme, en remplacement de ceux
dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2020**

**Élection, conformément aux articles 28 à 34 du Pacte international
relatif aux droits civils et politiques, d’un membre du Comité
des droits de l’homme, en remplacement d’un membre
dont le siège a été déclaré vacant et dont le mandat
vient à expiration le 31 décembre 2020**

 Élection de neuf membres du Comité des droits de l’homme, en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2020, et élection d’un membre du Comité pour pourvoir le siège devenu vacant du fait de la démission d’Ilze Brands Kehris (Lettonie), dont le mandat venait à expiration le 31 décembre 2020

 Note du Secrétaire général

1. En application des articles 28 à 34 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la trente-huitième Réunion des États parties au Pacte se tiendra au Siège de l’Organisation des Nations Unies le 15 juin 2020, aux fins de :

a) L’élection de neuf membres du Comité des droits de l’homme à partir d’une liste de candidats présentés par les États parties (sect. II), en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2020 (sect. I) ;

b) L’élection d’un membre du Comité des droits de l’homme à partir d’une liste de candidats présentés par les États parties (sect. III), en remplacement du membre qui a démissionné du Comité.

2. Par une lettre datée du 13 décembre 2019, Ilze Brands Kehris, qui avait été élue à la trente-cinquième Réunion des États parties au Pacte, tenue le 23 juin 2016, pour un mandat qui devait expirer le 31 décembre 2020, a notifié sa démission, laquelle a pris effet le 31 décembre 2019. Par une lettre datée du 13 décembre 2019, le Président du Comité a informé le Secrétaire général en conséquence.

 I. Membres du Comité dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2020

| *Nom* | *Pays* |
| --- | --- |
|  |  |
| Mme Tania María **Abdo Rocholl***a* | Paraguay |
| Mme Ilze **Brands Kehris** | Lettonie |
| M. Ahmed Amin **Fathalla** | Égypte |
| M. Christof **Heyns** | Afrique du Sud |
| M. Bamariam **Koita***a* | Mauritanie |
| Mme Marcia V. J. **Kran***a* | Canada |
| M. José Manuel **Santos Pais***a* | Portugal |
| M. Yuval **Shany** | Israël |
| M. Andreas **Zimmermann** | Allemagne |

*a* Membre rééligible conformément au Règlement intérieur du Comité.

 II. Candidats présentés par les États parties pour remplacer les neuf membres dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2020

3. Conformément au paragraphe 2 de l’article 30 du Pacte, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 20 décembre 2019, a invité les États parties à désigner, en application de l’article 29 du Pacte, les candidats qu’ils proposent à l’élection de neuf membres du Comité, au plus tard le 30 mars 2020. Toutes les notices biographiques reçues au 30 mars 2020 figurent dans le présent document (voir annexe). Les candidatures reçues après cette date seront publiées sous la forme d’un additif au présent document.

4. Conformément au paragraphe 3 de l’article 30 du Pacte, on trouvera ci-dessous la liste alphabétique des candidats présentés à l’élection, avec mention des États parties qui les ont présentés.

| *Candidat* | *Désigné par* |
| --- | --- |
|  |  |
| Mme Tania María **Abdo Rocholl** | Paraguay |
| M. Khalifa Yusuf Ahmed **Al Kaabi** | Bahreïn |
| Mme Wafaa Ashraf Moharam **Bassim** | Égypte |
| M. Mahjoub **El Haiba** | Maroc |
| M. Carlos **Gómez Martínez** | Espagne |
| M. Rainer **Hofmann** | Allemagne |
| Mme Esra Gül Dardağan **Kibar** | Turquie |
| M. Bamariam **Koita** | Mauritanie |
| M. David H. **Moore** | États-Unis d’Amérique |
| M. José Manuel **Santos Pais** | Portugal |
| M. Changrok **Soh** | République de Corée |
| M. Alfred Fusi **Suh** | Cameroun |
| Mme Tijana **Surlan** | Serbie |
| Mme Kobauyah **Tchamdja Kpatcha** | Togo |
| M. Imeru Tamerat **Yigezu** | Éthiopie |

 III. Liste des candidats présentés par les États parties pour pourvoir le siège devenu vacant du fait de la démission d’Ilze Brands Kehris (Lettonie), dont le mandat venait à expiration le 31 décembre 2020

5. Conformément au paragraphe 1 de l’article 34 du Pacte, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 20 décembre 2019, a invité les États parties à désigner, en application de l’article 29 du Pacte, les candidats qu’ils proposent à l’élection d’un membre du Comité, au plus tard le 30 mars 2020, en remplacement d’un membre dont le siège a été déclaré vacant et dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2020. Toutes les notices biographiques reçues au 30 mars 2020 figurent dans le présent document (voir annexe). Les candidatures reçues après cette date seront publiées sous la forme d’un additif au présent document

6. Conformément au paragraphe 2 de l’article 34 du Pacte, on trouvera ci-dessous la liste des candidats présentés à l’élection, avec mention des États parties qui les ont présentés.

| *Candidat* | *Désigné par* |
| --- | --- |
|  |  |
| M. David H. **Moore** | États-Unis d’Amérique |
| Mme Tijana **Surlan** | Serbie |

Annexe

 Notices biographiques[[1]](#footnote-2)\*

 Tania María Abdo Rocholl (Paraguay)

[*Original : espagnol*]

 Date et lieu de naissance : 16 novembre 1978 à Asunción (Paraguay)

 Langues de travail : espagnol et anglais

 Situation/fonction actuelle

Vice-Présidente du Comité des droits de l’homme de l’ONU.

Coordonnatrice du Comité des droits de l’homme pour le système interaméricain des droits de l’homme.

Enseignante à l’Institut de politiques publiques relatives aux droits de l’homme du Marché commun du Sud (MERCOSUR).

Enseignante à la chaire de droits de l’homme de l’Institut technique supérieur législatif de la Chambre des députés de la République du Paraguay.

Directrice générale académique du Centre de formation du Bureau du Défenseur public de la République du Paraguay.

Membre de la Commission du droit humanitaire de l’Italian Diplomatic Academy / Accademia Italiana per la Formazione e gli Alti Studi Internazionali.

 Principales activités professionnelles

Consultante auprès de l’Organisation internationale du Travail (OIT, 2017-2018). Enseignante et coordonnatrice au Centre d’enquête parlementaire (2017). Conseillère juridique de la Commission des droits de l’homme de la Chambre des députés (2014-2016). Directrice générale des droits de l’homme au Ministère de la justice (2010-2014). Secrétaire exécutive du Réseau des droits de l’homme du pouvoir exécutif. Membre du Conseil consultatif de la Commission interinstitutions chargée de l’application des décisions et recommandations des instances internationales. Membre du Conseil national de l’enfance et de l’adolescence, de la Commission nationale des réfugiés et de la Commission d’éradication du travail des enfants. Membre de plusieurs équipes de rédaction des rapports nationaux et délégations paraguayennes dépêchées devant les organes des systèmes onusien et interaméricain de protection des droits de l’homme. Fonctionnaire judiciaire auprès d’organismes œuvrant dans les domaines pénal, civil et commercial, ainsi que dans les domaines de l’enfance et de l’adolescence (1999-2006).

 Études

Maîtrise en droit de la famille ; diplôme de troisième cycle en droit civil (nullité, séparation et divorce) ; diplôme de troisième cycle dans le domaine de l’enfance, de la protection de la personne et de l’adoption : faculté de droit, Université de Barcelone (Espagne).

Maîtrise internationale en droit, économie et gestion : Université de Limoges (France).

Diplôme international de spécialisation en droits économiques, sociaux et culturels, sécurité alimentaire et politiques publiques de lutte contre la faim : Institut international et Fondation Henry Dunant (France et Chili) et Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture.

Diplômes « Administration publique et communication » et « Planification, administration et budget public » : Asunción (Paraguay).

Diplôme de droit : faculté de droit et des sciences sociales, Université nationale d’Asunción (Paraguay).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

**Élaboration et mise en œuvre de politiques publiques** : membre de l’équipe chargée de concevoir, d’élaborer et de mettre en place le système de suivi des recommandations relatives aux droits de l’homme, adressées au Paraguay par les instances internationales. Membre de l’équipe de projet chargée de constituer l’organe de sélection des commissaires du mécanisme national de prévention de la torture. Membre du comité de coordination et des équipes de rédaction et d’édition du premier Plan national en faveur des droits de l’homme de la République du Paraguay, ainsi que de l’équipe de travail sur le Système d’indicateurs des droits de l’homme (droit à l’éducation et droit à la santé).

**Coordination des travaux d’équipes, mise en œuvre et réglementation :** Programme « Género en Prisión » en faveur des femmes et des enfants ; projet en faveur des personnes privées de liberté visant à la tenue des audiences par vidéoconférence ; modernisation de foyers d’accueil.

**Élaboration de règlements :** gestion des grèves de la faim ; stages universitaires dans des foyers d’accueil et des centres de privation de liberté ; accès à la justice des enfants et adolescents incarcérés.

**Élaboration de projets de loi :** projet de loi relatif à la protection des enfants et des adolescents contre les châtiments corporels et les autres traitements cruels, inhumains ou dégradants ; modification de la loi sur la traite des personnes par introduction de la notion de « travail domestique des enfants » (enfants et adolescents) ; projet de loi sur la liberté d’expression et la protection des journalistes, des employés de presse et des défenseurs des droits de l’homme ; et loi sur la promotion et la protection de la maternité et le soutien de l’allaitement.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

« Código del Trabajo de la República del Paraguay. Rubricado y concordado con normas internacionales del trabajo y otros instrumentos internacionales » (coautrice, OIT, 2018). « Guía Tripartita e Interinstitucional de intervención en casos de trabajo forzoso » (OIT, 2017). « Formalización de la economía informal » ; « Sistema de intermediación laboral » ; « Sistema de capacitación laboral » ; « Entorno favorable para la reactivación de la economía y la producción » (coautrice, FEPRINCO et ACT/EMP − OIT, 2015). « Género en Prisión: Madres en contexto de encierro » (2013). « Políticas públicas con enfoque de derechos humanos. Avances del Paraguay » (2012).

 Khalifa Yusuf Ahmed Al Kaabi (Bahreïn)

 Date et lieu de naissance : 8 avril 1970 à Riffa (Bahreïn)

 Langues de travail : arabe et anglais

 Situation/fonction actuelle

Avocat agréé auprès de la Cour de cassation et de la Cour constitutionnelle. Chercheur doctoral en droit (Égypte).

 Principales activités professionnelles

Au niveau national, M. Al Kaabi s’est intéressé de près aux questions relatives aux droits de l’homme lorsqu’il a rejoint le service juridique du Ministère des affaires étrangères, où il a exercé de 2006 à 2011, avant de pouvoir prétendre à la fonction de sous-secrétaire adjoint à la coordination et au suivi au Ministère des droits de l’homme. Il a pris part à l’élaboration d’un grand nombre de rapports de Bahreïn à des organes de l’ONU et des organes des droits de l’homme, et a dirigé l’équipe chargée d’établir les premier et deuxième rapports de Bahreïn au titre de l’Examen périodique universel (EPU) (2008 et 2012). Il a participé activement aux travaux de plusieurs commissions et comités nationaux saisis de questions relatives aux droits de l’homme, parmi lesquels le Comité national de lutte contre la traite des êtres humains (2008-2014), la Haute Commission de coordination en matière de droits de l’homme (2008-2014) et le comité chargé de superviser la mise en œuvre des engagements et recommandations issus du premier examen de Bahreïn au titre de l’EPU. Il a également élaboré le projet de loi portant création de l’institution nationale des droits de l’homme. Au niveau régional, en 2009, M. Al Kaabi a été élu membre du Comité arabe des droits de l’homme de la Ligue des États arabes, pour un mandat de quatre ans. Il a participé à la mise en place du système d’examen des rapports des États arabes parties à la Charte arabe des droits de l’homme.

 Études

Chercheur doctoral en droit pénal (Égypte).

Maîtrise en droit pénal, Université du Golfe (Bahreïn), 2006.

Licence en droit, Abou Dhabi (Émirats arabes unis), 1997.

Cours de spécialisation sur la mise en œuvre par les États des obligations qui leur incombent au titre des instruments relatifs aux droits de l’homme, Université de Nottingham (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, 2009).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

M. Al Kaabi a été membre de plusieurs comités s’occupant de questions en rapport avec le mandat du Comité des droits de l’homme. Il a été Vice-Président de la Commission de suivi des victimes de la traite des personnes étrangères (2008-2014) et membre de la Commission chargée de résoudre les problèmes rencontrés par les travailleurs étrangers (2004-2006), ainsi que du groupe de travail conjoint et du comité conjoint chargés de mettre en place, respectivement, une structure d’accueil des femmes victimes de violences (2005) et un foyer pour sans-abri (2005). M. Al Kaabi a contribué à la diffusion d’une culture de protection et de promotion des droits de l’homme en donnant des conférences aux membres de plusieurs institutions publiques.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

Mémoire de maîtrise sur la légitimité procédurale des restrictions imposées aux personnes, comparant les législations bahreïnienne et égyptienne et la Convention européenne des droits de l’homme de 2006. M. Al Kaabi y examine en profondeur les garanties applicables aux mesures de restriction et le droit des personnes à la liberté de circulation. Il y recommande de modifier l’article de la législation bahreïnienne traitant de ces mesures, de manière à mieux garantir ce droit.

 Wafaa Ashraf Moharam Bassim (Égypte)

 Date et lieu de naissance : 21 novembre 1955 au Caire (Égypte)

 Langues de travail : arabe, anglais et français (excellente maîtrise), italien (très bonne maîtrise)

 Situation/fonction actuelle

Ambassadrice retraitée, membre du Conseil égyptien des affaires étrangères et du Comité des affaires étrangères du Conseil national des femmes. J’ai plus de quarante ans d’expérience dans le domaine des droits de l’homme, tout particulièrement des droits civils et politiques. La diffusion des instruments, normes, principes et mandats institutionnels internationaux relatifs aux droits de l’homme a été au cœur de ma pratique professionnelle tout au long de ma longue carrière de diplomate.

 Principales activités professionnelles

Ma longue carrière de diplomate m’a permis d’acquérir une connaissance approfondie et pluridimensionnelle des droits de l’homme. J’ai ainsi pu me faire une idée d’ensemble des différentes questions en rapport avec les droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels. De 2014 à 2016, j’ai été Ambassadrice de l’Égypte auprès du Saint-Siège. Avant cela, en 2012 et 2013, j’étais Ambassadrice et Représentante permanente de l’Égypte auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, où j’ai dirigé la délégation égyptienne dépêchée devant le Conseil des droits de l’homme et assuré le suivi des travaux des différents organes conventionnels. Vice-Ministre des affaires étrangères et Cheffe du Cabinet du Ministre des affaires étrangères de 2005 à 2013, j’ai assisté à différents grands changements, dont la création du Conseil des droits de l’homme en 2006 et le réexamen du statut, des activités et du fonctionnement du Conseil cinq ans plus tard.

 Études

Je suis titulaire d’une licence en sciences politiques et relations internationales ainsi que d’un diplôme de droit international, obtenus respectivement de l’Université du Caire en 1977 et de l’Institut de hautes études internationales et du développement (Genève) en 1984. J’ai une connaissance approfondie des droits et principes inscrits dans les normes, règles et instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme, acquise dans le cadre de ma formation universitaire et professionnelle, de mes activités de recherche et de ma pratique pertinente. Ayant exercé comme diplomate auprès de l’ONU, j’ai travaillé en étroite collaboration avec ses mécanismes de protection des droits de l’homme, dont le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme et le Conseil des droits de l’homme, ainsi qu’avec un large éventail d’organisations non gouvernementales.

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

J’ai consacré ma vie professionnelle à l’étude et à la pratique des droits de l’homme. Ayant longtemps été ambassadrice et représentante de l’Égypte auprès de l’ONU, après avoir été Vice-Ministre adjointe des affaires européennes au Ministère des affaires étrangères − fonction qui m’a valu d’être négociatrice en chef du cadre général de coopération entre l’Égypte et l’Union européenne établi par l’accord d’association, y compris concernant les questions liées aux droits de l’homme − j’ai pu étudier les normes et instruments relatifs à ces droits et en acquérir une compréhension. J’ai suivi de près les travaux de la Commission des droits de l’homme et du Conseil des droits de l’homme ; au niveau local, j’ai exercé comme Ministre adjointe principale, puis comme Cheffe du Cabinet du Ministre, ce qui m’a permis de me faire une idée d’ensemble des droits civils et politiques et de leurs liens avec les autres droits de l’homme, de leurs composantes et des priorités sectorielles qui en découlent, ainsi que des différents obstacles qui entravent la réalisation de l’ensemble des droits de l’homme.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

Durant ma longue carrière de représentante officielle de mon pays, j’ai assuré la rédaction et la supervision d’un grand nombre de rapports relatifs aux droits de l’homme, les plus récents étant les rapports du Comité des affaires étrangères du Conseil national des femmes sur la violence fondée sur le genre, ainsi que de l’enquête relative au coût économique de cette violence en Égypte, contenue dans un rapport d’évaluation au Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Centre international du Caire pour le règlement des conflits, le maintien et la consolidation de la paix.

 Mahjoub El Haiba (Maroc)

[*Original : français*]

 Date et lieu de naissance : 15 décembre 1956, Maroc

 Langues de travail : arabe, anglais et français

 Situation/fonction actuelle

Professeur de l’enseignement supérieur (faculté de droit).

Membre du Conseil national des droits de l’homme (catégorie des experts), Maroc.

Expert national et international (droits de l’homme, justice transitionnelle et droit de l’environnement).

 Principales activités professionnelles

Enseignant universitaire : matières enseignées et recherches aux facultés de droit de Rabat-Agdal et Casablanca (matières : mécanismes internationaux de protection des droits de l’homme et justice transitionnelle).

Membre du département du droit public et des sciences politiques de la faculté de droit, Université Hassan II de Casablanca.

Membre expert du Conseil des droits de l’homme (questions de la parité et l’égalité des sexes ; questions des droits de l’homme à l’ère numérique ; environnement et droits de l’homme, bioéthique et droits de l’homme…).

Expertise en matière de protection du domaine public hydraulique et évaluation de la police de l’eau.

Animation de conférences-débats sur diverses questions relatives aux droits de l’homme, à la justice transitionnelle, au droit de l’environnement aux universités marocaines et au profit d’ONG des droits de l’homme.

 Études

Doctorat d’État en droit public et sciences politiques, Université Hassan II, faculté de droit, Casablanca (1994) ; diplômé de l’Académie de droit international de La Haye, pour la session du Centre de recherches en droit international et relations internationales (1984) ; diplôme d’études supérieures en droit public (doctorat de troisième cycle), faculté de droit de Casablanca (1982) ; certificat d’études supérieures en relations internationales, faculté de droit de Casablanca (1980) ; stage de formation à Genève dans les agences spécialisées des Nations Unies (général) et au Comité International de la Croix-Rouge (spécifique), 1985.

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Coordination des travaux de recherche et d’expertise nécessaires aux activités du Conseil consultatif des droits de l’homme (CCDH).

Coordination de la préparation des rapports périodiques soumis par le Maroc aux organes de traités et présidence des délégations gouvernementales participant au dialogue interactif avec lesdits organes (2011–2017).

Corédacteur du rapport de l’instance Équité et Réconciliation du Maroc (IER, 2005).

Corédacteur du premier rapport thématique sur les prisons (CCDH, 2004, mis à jour en 2009).

Membre du groupe d’experts chargé d’élaborer les statuts de l’instance permanente des droits de l’homme relevant de l’Organisation de la coopération islamique.

Membre du groupe national chargé de préparer la deuxième édition du Forum mondial des droits de l’homme, Marrakech, 2014.

Préparation de plusieurs Side Events à l’occasion des sessions du Conseil des droits de l’homme.

 Liste des publications les plus récentes du candidat dans le domaine concerné

Papier sur le cadre référentiel des institutions nationales, décembre 2019.

L’interaction du Maroc avec les mécanismes onusiens des droits de l’homme, 2016.

Évolution de la protection juridique et institutionnelle de l’environnement au Maroc, 2016.

Les institutions nationales des droits de l’homme, acteurs de domestication du droit international des droits de l’homme dans les ordres juridiques internes, sous presse.

 Carlos Gómez Martínez (Espagne)

[*Original : espagnol*]

 Date et lieu de naissance : 25 avril 1957 à Madrid

 Langues de travail : espagnol, anglais et français

 Situation/fonction actuelle

Magistrat de la chambre civile et pénale de la Cour de justice supérieure des Îles baléares.

 Principales activités professionnelles

Juge depuis 1982.

Président de la troisième section de l’Audiencia Provincial des Baléares de 1989 à 2018.

Président de l’Audiencia Provincial des Baléares de 2004 à 2015.

Directeur de l’École de la magistrature de 1999 à 2002.

Directeur de la *Revista Jurídica de les Illes Balears*.

Professeur associé de droit pénal (1990-1993) et de droit privé (2003-2011) à l’Université des Îles baléares.

 Études

Licence en droit.

Diplôme de spécialisation en sociologie politique du Centre d’études constitutionnelles.

Membre numéraire de l’Académie royale de jurisprudence et de législation des Baléares.

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Participation en tant qu’expert du Conseil de l’Europe à des activités en lien avec la formation des juges (Ankara, 2000 ; Bosnie-Herzégovine, 2000 ; Slovénie, 2001 ; Azerbaïdjan, 2002, 2004 et 2005 ; Géorgie, 2004 et 2005), l’organisation de la justice (République de Moldova, 2001 ; Albanie, 2001 ; Monténégro, 2001 et 2002) et la déontologie judiciaire (Albanie, 2003).

Rédaction de rapports au Conseil de l’Europe concernant : le projet de loi portant création de l’École de la magistrature de la République Srpska (2002 et 2003) ; le projet de loi portant création de l’Académie de justice turque (2002) ; le projet de loi relatif à l’organisation des tribunaux, au Conseil général de la magistrature et au statut des juges en République de Moldova (2002) ; la formation des juges en Géorgie (2004).

Conférencier à la cinquième réunion (2002) et à la sixième réunion (2003) du Réseau de Lisbonne (thèmes abordés, respectivement : « Formation des juges à la conduite des audiences » et « Déontologie judiciaire »).

Expert du Conseil de l’Europe pour la rédaction du rapport du Conseil consultatif de juges européens sur la gestion des procédures, le rôle du juge, les modes alternatifs de règlement des litiges et les aspects civils et pénaux (2004), expert scientifique et rédacteur dans le groupe de travail chargé de rédiger la recommandation no R (94) 12 du Conseil de l’Europe.

Expert principal pour des projets de jumelage de l’Union européenne en Bulgarie (2006), en Croatie (2012-2014) et en Serbie (2016 et 2017).

Consultant auprès de la Banque mondiale sur la question de l’École de la magistrature de la Colombie (2008). Formateur à l’École de la magistrature d’El Salvador (2018).

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

« El juez en la sociedad multicultural ». *Jueces para la Democracia. Información y debate*, no 50 (juillet 2004).

« El ejercicio de acciones civiles de protección de la intimidad del usuario de Internet. Aspectos procesales ». *Derecho a la intimidad y nuevas tecnologías. Cuadernos de Derecho Judicial*. Conseil général du pouvoir judiciaire. Madrid, 2004.

« El modelo constitucional de juez ». *Estudios de Derecho Judicial*, no 135. Conseil général du pouvoir judiciaire. Madrid, 2008.

« Aconfesionalidad y laicidad ; dos nociones ¿Coincidentes, sucesivas o contrapuestas? ». *Cuadernos de Derecho Judicial*, no 1 (2008). Conseil général du pouvoir judiciaire. Madrid, 2009.

« La abstención y recusación como garantías de imparcialidad del juez ». *Cuadernos de Derecho Judicial*, Madrid, 2009.

« La ética judicial en el Estado constitucional de derecho ». *El Buen Jurista*, éd. Tirant lo Blanc, Valence, 2013.

« El difícil lenguaje de las sentencias ». *Jueces para la Democracia, Inforrnación y Debate*, no 84, 2015.

 Rainer Hofmann (Allemagne)

 Date et lieu de naissance : 29 juin 1953 à Heidelberg (Allemagne)

 Langues de travail : allemand, anglais, français, suédois et espagnol

 Situation/fonction actuelle

Professeur de droit public, de droit international public et de droit européen, faculté de droit, Université Goethe de Francfort (Allemagne) (depuis 2004).

 Principales activités professionnelles

1981-1986 : chercheur à l’Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international (Heidelberg) ; 1986-1987 : greffier à la Cour constitutionnelle fédérale ; 1988‑1993 : Directeur de recherche à l’Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international (Heidelberg) ; 1993-1994 : professeur par intérim de droit public, de droit international public et de droit européen, Universités de Würzburg et de Kiel ; 1994‑1997 : professeur de droit public et de droit international public, Université de Cologne ; 1997-2004 : professeur de droit public, de droit international public et de droit européen et codirecteur, Institut Walther Schücking de droit international, Université de Kiel.

 Études

1972-1977 : études de droit et d’histoire, Universités de Fribourg, de Lausanne et d’Heidelberg ; premier (1977) et deuxième (1981) examens d’État en droit ; docteur d’université en droit (Montpellier, 1979) ; docteur *iuris utriusque* (Heidelberg, 1986) ; habilitation (Heidelberg, 1993).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

1992-2002 : Corapporteur du Comité des personnes déplacées de l’Association de droit international (ILA) ; 2003-2012 : Corapporteur du Comité sur la réparation pour les victimes de conflit armé de l’ILA ; 2007-2012 : membre du Comité des droits des peuples autochtones de l’ILA ; depuis 2012 : membre du Comité de l’application des droits des peuples autochtones de l’ILA.

1996-2017 : membre du Conseil d’administration du Centre européen pour les questions des minorités, Flensbourg (Vice-Président de 2009 à 2017).

1998-2004 et 2008-2012 : membre du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l’Europe (Vice-Président de 2008 à 2010 et Président de 1998 à 2004 et de 2010 à 2012).

Depuis 2001 : membre du Conseil consultatif sur le droit international public, Ministère fédéral des affaires étrangères.

2006-2016 : Secrétaire général et, depuis 2017, Président de la branche allemande de l’ILA.

2006-2012 : membre (et Président de 2009 à 2012) du Conseil consultatif scientifique de l’Institut pour les droits des minorités, Académie européenne de Bolzano.

Depuis 2015 : membre du Conseil d’administration et du bureau exécutif de l’Agence des droits fondamentaux de l’Union européenne (Vienne) (nommé par le Conseil de l’Europe).

Activités régulières et expert consultant dans le domaine des droits de l’homme et des droits des minorités (Conseil de l’Europe, Union européenne, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ONU et Commission de Venise).

Depuis 1997 : donne régulièrement des cours sur les droits de l’homme aux Universités de Kiel et de Francfort.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

Protección de las minorías nacionales. An.Fac.Der.Alcalá 2015, 239-250.

Mondialisation et circulation des personnes. Rapport allemand (Bruylant 2017) 281-295.

The Framework Convention for the Protection of National Minorities (Brill 2018) (coauteur et auteur de cinq articles).

Instrumente des Europarats zum Schutz vor Rassendiskriminierung. Angst/Lantschner, ICERD (Nomos, à paraître) (40 p.).

 Esra Gül Dardağan Kibar (Turquie)

 Date et lieu de naissance : 9 octobre 1967 à Ankara

 Langues de travail : turc, anglais et français

 Situation/fonction actuelle

Professeure, Université d’Ankara, faculté de droit (depuis 2014).

 Principales activités professionnelles

Assistante de recherche, Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (1991-1999).

Assistante de recherche (titulaire d’un doctorat), Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (1999-2000).

Chargée de cours (titulaire d’un doctorat), Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (2000-2002).

Maître assistante, Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (2002-2008).

Professeure associée (habilitation), Conseil interuniversités (25 décembre 2006).

Professeure associée, Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (2008-2014).

Membre du Bureau central du Centre de recherche et d’application pour les droits de propriété intellectuelle et industrielle, Université d’Ankara (depuis 2013).

Professeure de droit international privé, faculté des sciences politiques, Université d’Ankara (depuis 2014).

Directrice du Département des sciences politiques et de l’administration publique, faculté des sciences politiques, Université d’Ankara (2014-2017).

Membre du Conseil d’administration du Centre de recherche et d’application pour l’Union européenne, Université d’Ankara (depuis 2018).

Directrice du Centre de recherche et d’application pour les questions féminines, Université d’Ankara (depuis 2019).

 Études

Licence, Université d’Ankara, faculté de droit (1986-1990).

Maîtrise, Université d’Ankara, École supérieure des sciences sociales (1991-1993).

Doctorat, Université d’Ankara, École supérieure des sciences sociales (1993-1999).

Professeure associée, Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (2008-2014).

Professeure, Université d’Ankara, faculté des sciences politiques (depuis 2014).

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

Ouvrages et chapitres d’ouvrages :

* Aybay, R. ve Dardağan, E., Uluslararası DüzeydeYasalarınÇatışması (Conflit international de lois), B.2 (2e éd.), İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, Istanbul, 2008.
* Aybay, R. ve Dardağan Kibar, E., Yabancılar Hukuku (Législation relative aux étrangers), B.3 (3e éd.), İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, Istanbul, 2010.
* Dardağan, E., Fikir ve Sanat Eserleri Üzerindeki Haklardan Doğan Kanunlar İhtilâfı (Conflit de lois en matière de droits d’auteur), BetikYayınları, Ankara, 2000. (thèse de doctorat).
* Dardağan Kibar, E. : « L’impact des instruments juridiques relatifs à l’association entre l’UE et la Turquie sur la condition des étrangers en Turquie », La Turquie et l’Europe : Une évolution en interaction, sous la direction de SamimAkgönül et Beril Dedeoğlu, L’Harmattan, 2013, 87-106.
* Dardağan, E., Yaşayan Lozan (Vivre à Lausanne) (éd. Çağrı Erhan), Ankara, 2003, Kültür ve Turizm Bakanlığı Yayınları, 503-724, 833-838, 840-848 (coautrice).

(5 ouvrages et 7 chapitres d’ouvrages, au total)

Articles :

* Dardağan Kibar, E., « Régime juridique et contentieux administratif de l’expulsion des étrangers : Le cas turc », Prof. Dr. Tuğrul Arat’a Armağan (Mélange pour l’honneur de Prof. TuğrulArat), Seçkin Yayınları, Ankara, 2012, 721-748.
* Aydıngün, İ. ve Dardağan, E., « Rethinking the Jewish Communal Apartment in the Ottoman Communal Building », Middle Eastern Studies, vol. 42, no 2, 319-334 (mars 2006).
* Dardağan Kibar, E., « Quelques remarques sur le rattachement objectif en matière contractuelle selon la nouvelle loi relative au droit internationale privé et à la procédure civile internationale turque », Ankara Law Review, numéro spécial, 39-81 (2012).
* Dardağan Kibar, E. : « An Overview and Discussion of the New Turkish Law on Foreigners and International Protection », Perceptions, vol. 18, no 3, 109-128 (2013).
* Dardağan Kibar, E., « Yabancılar ve Uluslararası Koruma KanunuTasarısında ve Başlıca Avrupa Birliği DüzenlemelerindeYabancıların Sınır Dışı Edilmelerine İlişkin Kurallar: Bir KarşılaştırmaDenemesi » (Dispositions relatives à l’expulsion des étrangers du projet de loi sur les étrangers, la protection internationale et les instruments juridiques de l’Union européenne : étude comparative), Ankara Avrupa ÇalışmalarıDergisi, vol. 11, no 2, 53-74 (2012).

(14 articles au total)

 Bamariam Koita (Mauritanie)

[*Original : français*]

**Date et lieu de naissance :** 31 décembre 1953 à Kaédi

**Langues de travail :** français et anglais

 Situation/fonction actuelle

Fonctionnaire à la retraite.

Membre du Conseil constitutionnel de la Mauritanie.

Membre du Comité des droits de l’homme de l’ONU 2017/2020.

Rapporteur du Comité des droits de l’homme sur les représailles.

 Principales activités professionnelles

Président de la Commission nationale des droits de l’homme (CNDH).

Membre du Comité d’accréditation des institutions nationales des droits de l’homme, CIC/Genève.

Vice-Président des institutions nationales des droits de l’homme francophones.

Directeur général des droits de l’homme au Commissariat aux droits de l’homme, à la lutte contre la pauvreté et à l’insertion (CDHLCPI).

 Études

Administrateur des régies financières.

Spécialisation dans le domaine des droits de l’homme (Paris-Strasbourg).

Facultés de droit (Abidjan − Dakar).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Plusieurs communications de sensibilisation et d’enseignement au plan national et régional sur le thème des droits de l’homme et l’harmonisation de la législation nationale avec les dispositions conventionnelles ratifiées.

Plusieurs visites dans les lieux privatifs de liberté et formulation de recommandations d’amélioration et d’humanisation des conditions carcérales à l’issue de ces visites.

Partenariat avec les organisations de la société civile sur la conduite d’activités de promotion et de protection des droits de l’homme.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

Coauteur du Manuel de l’Unesco « Éducation à la citoyenneté et aux droits de l’homme à l’intention des jeunes en Mauritanie ».

Les Rapports collectifs de la Commission nationale des droits de l’homme de 2007 à 2013.

Préparation et présentation des rapports périodiques de la Mauritanie devant plusieurs comités de l’ONU, de la CADHP et de l’EPU.

 David H. Moore (États-Unis d’Amérique)

 Date et lieu de naissance : 31 mars 1969 à Calgary (Canada)

 Langues de travail : anglais et espagnol (niveau moyen)

 Situation/fonction actuelle

Titulaire de la chaire de droit Wayne M. and Connie C. Hancock et Directeur adjoint du Centre international d’études juridiques et religieuses, faculté de droit de l’Université Brigham Young :

* Activité d’enseignement, de recherche, de rédaction et de présentation dans les domaines suivants : droit international ; droit international des droits de l’homme (notamment la liberté de religion ou de croyance) ; droit des relations extérieures ; développement international et aide humanitaire ; droit constitutionnel ; procédure judiciaire.

 Principales activités professionnelles

Professeur de droit, faculté de droit de l’Université Brigham Young, de l’Université George Washington et de l’Université du Kentucky.

Administrateur adjoint par intérim et Conseiller général, Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Assistant juridique du juge Samuel A. Alito, Jr, Cour suprême et Cour d’appel de la troisième circonscription des États-Unis.

Substitut du procureur, Département américain de la justice.

 Études

Diplôme de *Juris Doctor* (avec mention très bien), faculté de droit de l’Université Brigham Young (1996) (major de sa promotion).

Licence (avec mention très bien et distinction), Université Brigham Young (1992) (major de sa promotion, codésigné pour prononcer le discours d’adieu).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Militant de l’éducation au droit international des droits de l’homme et du respect des droits de l’homme, en particulier de la liberté de religion ou de croyance, en tant que Directeur adjoint du Centre international d’études juridiques et religieuses de l’Université Brigham Young.

Signataire et promoteur de la Déclaration de Punta del Este sur la dignité humaine pour tous, partout.

Haut diplomate représentant l’USAID dans différents cadres multilatéraux (ONU, Banque mondiale, G7, Organisation de coopération et de développement économiques, etc.) et bilatéraux.

Expérience du traitement des actions en reconnaissance de droits, acquise en tant qu’assistant juridique à la Cour suprême et à la Cour de circuit des États-Unis et en tant que substitut du procureur au Département américain de la justice.

Chef de file d’actions de prévention menées par l’USAID et la communauté internationale contre l’inconduite sexuelle, notamment l’exploitation des bénéficiaires de mesures d’aide.

Expert de la procédure juridique en tant que professeur de procédure civile, et ancien substitut du procureur et membre du Comité consultatif sur les règles de procédure civile de la Cour suprême de l’Utah.

Titulaire d’une fonction dirigeante dans la Société américaine de droit international.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

*Agency Costs in International Human Rights*, 42 Columbia J. of Transnational Law 491.

*A Signaling Theory of Human Rights Compliance*, 97 Northwestern U. Law Review 879 .

*Accommodating Concerns for International Law and Proper Governance*, 101 Am. Society of Int’l Law Proceedings 264.

*Taking Cues from Congress: Congressional Authorization, Judicial Review, and the Expansion of Presidential Power*, 90 Notre Dame Law Review 1019.

*The Missing D (Development) in U.S. Foreign Relations Law* (à paraître).

 José Manuel Santos Pais (Portugal)

**Date de naissance :** 12 juin 1954

**Langues de travail :** portugais, français, anglais, espagnol, italien (notions) et allemand (notions)

 Situation/fonction actuelle

Membre du Comité des droits de l’homme (2017-2020).

Président du Conseil consultatif de procureurs européens du Conseil de l’Europe (2019‑2020).

Procureur général adjoint, représentant actuellement le Procureur général près la Cour constitutionnelle du Portugal (depuis 2009).

 Principales activités professionnelles

Membre du ministère public portugais depuis 1977 (au Portugal, celui-ci est indépendant du Gouvernement).

Domaines de travail dans la fonction actuelle : questions relatives aux droits de l’homme, droit constitutionnel, droit civil et droit de la procédure civile, droit pénal et droit de la procédure pénale, droit administratif, droit du travail et droit fiscal.

Conseiller juridique du Ministre de la culture (2006-2009).

Directeur du Bureau des affaires internationales et européennes et de la coopération, Ministère de la justice (2003-2006).

Chef du Bureau de documentation et de droit comparé du Bureau du Procureur général (novembre 1978-février 2003).

 Études

Diplôme de droit (1971-1976), faculté de droit, Université de Lisbonne

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

En tant que conseiller juridique du Ministre de la culture (2006-2009) : rédaction d’avis juridiques à l’intention de celui-ci et de réponses destinées aux autorités judiciaires, dans le cadre de dossiers relevant du Ministère.

En tant que Chef du Bureau des affaires internationales et européennes et de la coopération du Ministère de la justice (2003-2006) : participation aux travaux menés par différentes organisations internationales dans le domaine des instruments de coopération internationale (Conseil de l’Europe, Union européenne, ONU, etc.) et de l’entraide judiciaire, et notamment au développement des réseaux judiciaires européen, ibéro-américain et lusophone.

En tant que Chef du Bureau de documentation et de droit comparé du Bureau du Procureur général (1978-2003) : coopération juridique avec les organisations internationales, en particulier l’ONU et le Conseil de l’Europe, et participation à la coordination, à la préparation et à la présentation de plusieurs rapports du Portugal aux organes conventionnels de l’ONU ; connaissance des processus de réforme législative, en particulier dans les domaines liés aux droits de l’homme ; planification d’activités de diffusion des droits de l’homme et participation à ces activités avec des professionnels du droit (procureurs, juges, avocats) et le grand public ; expérience de la coopération internationale multilatérale et bilatérale en matière de droits de l’homme et de justice pénale.

Partisan convaincu de l’ONU et de l’état de droit, M. Santos Pais a acquis au cours de sa carrière professionnelle une connaissance approfondie du droit international et des législations nationales dans plusieurs domaines, dont les droits de l’homme, le droit constitutionnel, le droit civil et le droit de la procédure civile, le droit pénal et le droit de la procédure pénale, ainsi que dans d’autres domaines liés au fonctionnement des juridictions nationales et internationales.

M. Santos Pais est profondément conscient du rôle important que les organes conventionnels de l’ONU jouent dans la mise en œuvre des instruments internationaux des droits de l’homme, en particulier de l’importance qu’il y a à effectuer une analyse équilibrée et rigoureuse de l’action menée et des difficultés rencontrées par les États dans la promotion et l’application des normes relatives aux droits de l’homme dans le cadre de l’examen du système des organes conventionnels, prévu en 2020.

S’il est réélu, M. Santos Pais continuera de favoriser et de renforcer l’interaction du Comité des droits de l’homme avec les États tenus de lui faire rapport, ainsi que de s’employer à rendre plus efficace le traitement par le Comité des communications émanant de particuliers.

 Changrok Soh (République de Corée)

 Date et lieu de naissance : 26 mai 1961 à Séoul (République de Corée)

 Langue de travail : anglais

 Situation/fonction actuelle

Professeur, École supérieure d’études internationales, Université de Corée.

Membre, Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme de l’ONU.

Membre, Groupe de travail des communications du Conseil des droits de l’homme de l’ONU.

Directeur, Centre des droits de l’homme de l’Université de Corée.

Président, Human Asia (ONG de défense des droits de l’homme).

 Principales activités professionnelles

Président, Conseil universitaire pour le système des Nations Unies de la République de Corée (depuis 2018).

Président, Association universitaire d’études des droits de l’homme de la République de Corée (depuis 2019).

Membre, Groupe consultatif de la Commission nationale des droits de l’homme de la République de Corée (depuis 2019).

Vice-Président, Association d’étude de l’Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (depuis 2017).

Commissaire, Commission d’auto-évaluation du Ministère des affaires étrangères (depuis 2010).

Membre, Groupe consultatif de la Commission des peines de la Cour suprême de la République de Corée (depuis 2017).

Membre, Comité central du Conseil consultatif sur l’unification nationale (depuis 2015).

Commissaire, Commission de délibération sur les mesures d’indemnisation et d’aide pour les victimes d’enlèvements, Cabinet du Premier Ministre (depuis 2013).

 Études

Doctorat en relations internationales, École Fletcher de droit et de diplomatie, Université Tufts, 1992.

Maîtrise en droit et diplomatie, École Fletcher de droit et de diplomatie, Université Tufts, 1987.

Licence en sciences politiques, département des relations internationales, Université nationale de Séoul, Séoul (République de Corée), 1984.

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Promotion des droits de l’homme à l’ère du numérique :

* A organisé plusieurs séminaires internationaux et contribué à l’action menée par le Comité face aux nouvelles menaces que la technologie fait peser sur le droit au respect de la vie privée.

Protection des personnes les plus vulnérables :

* Œuvre depuis des années à la protection des droits humains des travailleurs migrants et des réfugiés en tant que fondateur et représentant de l’ONG Human Asia.

Contributions nationales et régionales :

* A mené plusieurs projets de développement local dans le domaine du développement fondé sur les droits de l’homme et de l’aide d’urgence ;
* A mis en place des programmes d’enseignement et de formation à l’intention des futurs porte-drapeaux du mouvement de défense des droits de l’homme en Asie ;
* Est l’une des figures de proue du mouvement universitaire régional qui analyse l’évolution des questions relatives aux droits de l’homme dans le cadre des mécanismes internationaux de protection de l’ONU.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

« New Frontiers of Profits and Risk: The Fourth Industrial Revolution’s Impact on Business and Human Rights », *New Political Economy* (2020).

« The Main Challenges Related to Protecting Human Rights in the Internet », *Human Rights, Digital Society, and the Law: A Research Companion* (New York, NY: Routledge, 2019).

« Business and Human Rights Case Study of Korean Companies Operating Overseas: Challenges and a New National Action Plan », *Human Rights Quarterly*, vol. 40 (2018).

« Flashpoints That Do Not Ignite? Nonviolence and the 2016-2017 South Korean Impeachment Protests », *Korea Observer*, vol. 49 (2018).

 Alfred Fusi Suh (Cameroun)

[*Original : français*]

 Date et lieu de naissance : 30 mai 1958 à Bafut

 Langues de travail : anglais et français

 Situation/fonction actuelle

Avocat général, Cour suprême, Yaoundé (Cameroun).

Magistrat hors hiérarchie, deuxième groupe.

 Principales activités professionnelles

Je suis avocat général à la Cour suprême du Cameroun depuis 2015. En cette qualité, j’assiste le Procureur général près ladite Cour dans la mise en œuvre et l’application de la loi. Je prends des réquisitions au nom de l’État, participe aux audiences, spécialement en matière pénale, et j’effectue toutes les autres tâches administratives qui me sont confiées par le Procureur général. Je fais usage d’une approche fondée sur les droits de l’homme dans mon travail, en m’assurant de la prise en compte des standards internationaux y relatifs.

Avant d’être nommé à la Cour suprême, j’ai officié dans le système judiciaire à divers titres depuis 1988, y compris comme Procureur de la République et président de tribunal.

 Études

Diplôme de l’École nationale d’administration et de magistrature (ENAM).

Maîtrise (Postgraduate Diploma) en droit privé anglophone de l’Université de Yaoundé.

Licence en droit (LLB in Law) de l’Université de Yaoundé.

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Participation à l’élaboration du rapport annuel du Ministère de la justice sur l’état des droits de l’homme au Cameroun et des rapports périodiques aux organes de surveillance des traités de droits de l’homme et à l’Examen périodique universel du Conseil des droits de l’homme.

Participation à la préparation des mémoires dans les causes impliquant l’État et à la défense des rapports périodiques de l’État devant les mécanismes des Nations Unies et de l’Union africaine.

Participation aux séminaires et ateliers sur les droits de l’homme, tant au niveau national qu’international (notamment en Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie), sur des questions telles que les droits des personnes déplacées, les droits de l’homme et le système judiciaire en Afrique, la coopération internationale et la lutte contre le trafic des personnes, et les droits des enfants.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

La lutte contre le trafic des personnes au Cameroun, présenté lors du séminaire sur *la Coopération internationale et la lutte contre le trafic des personnes*, tenu à Livingstone en Zambie, septembre 2015.

La question du travail des enfants au Cameroun, présenté lors du séminaire sur les *Droits de l’enfant africain*, tenu à Prétoria, en Afrique du Sud, septembre 2016.

 Tijana Surlan (Serbie)

 Date et lieu de naissance : 8 juillet 1972 à Belgrade (Serbie)

 Langues de travail : anglais (lu, écrit et parlé), russe (lu, écrit et parlé), français (lu ; notions à l’oral et à l’écrit) et serbe (langue maternelle)

 Situation/fonction actuelle

Professeure de droit international public et de droit international des droits de l’homme, Académie de police et de criminalistique, département de criminalistique, Belgrade ; juge près la Cour constitutionnelle de la République de Serbie ; chargée de cours en droit international à l’Académie diplomatique « Koca Popovic », Ministère des affaires étrangères, Gouvernement serbe ; membre du Conseil pour le suivi de l’application des recommandations des mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l’homme, Gouvernement serbe.

 Principales activités professionnelles

Professeure de droit international public et de droit international des droits de l’homme (niveaux de la licence, de la maîtrise et du doctorat) à l’Académie de police et de criminalistique (département de criminalistique) ; chargée de cours dans le cadre des séminaires « Forum sur la diplomatie et les relations internationales » et « Théorie et pratique du raisonnement juridique » à la faculté de droit de l’Université de Belgrade ; conceptrice du programme « Mécanismes internationaux et nationaux de protection des droits de l’homme » pour le compte du Bureau des droits de l’homme et des droits des minorités, Gouvernement serbe ; Vice-Doyenne responsable des études de troisième cycle et de la coopération internationale, Académie de police et de criminalistique, département de criminalistique ; présidente de chambre, Cour constitutionnelle de la République de Serbie.

 Études

Université de Belgrade, faculté de droit, Belgrade (Serbie) : doctorat en droit international public (avec mention très bien), 2010 ; maîtrise en droit international public (avec mention très bien), 2001 ; licence en droit, 1996 ; séminaire de formation aux droits de l’homme et à la déontologie des instructeurs de police en Serbie, Conseil de l’Europe, 2004 ; séminaire sur le cours de formation de formateurs aux droits de l’homme, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2003 ; séminaire sur les normes internationales de prévention de la criminalité et de justice pénale dans l’application des lois, Organisation des Nations Unies et Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 2003.

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Conseillère juridique auprès du Bureau du Procureur chargé des crimes de guerre, République de Serbie, 2012-2013 ; Présidente du Conseil d’administration du Service de restitution des biens, République de Serbie, 2013-2016 ; membre du Groupe de travail chargé de rédiger la loi sur la restitution des biens en déshérence des victimes de l’holocauste, Ministère de la justice, Gouvernement serbe, 2015-2016 ; rédactrice en chef du Bulletin de la Cour constitutionnelle de la République de Serbie ; membre du Comité de rédaction de la revue « Bezbednost » ; juge au concours national de plaidoiries en droit international humanitaire, CICR, 2002-2005 ; juge au concours régional de plaidoiries − simulation de la procédure devant la Cour européenne des droits de l’homme, Civil Right Defenders, 2019 ; participante à de nombreuses conférences internationales et nationales et membre de leur comité d’organisation ; membre de la Société européenne de droit international ; membre de la branche serbe de l’Association de droit international.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

**Ouvrages :** M. Kreca, T. Surlan, International Public Law, Belgrade, 2016, 2019 ; T. Surlan, Universal International Human Rights − Control Mechanisms, Belgrade, 2014 ; T. Surlan and oth., Towards better protection of family violence victims: response of justice, Belgrade, 2012 ; T. Surlan, Crimes Against Humanity in International Criminal Law, Belgrade, 2011.

**Articles :** T. Surlan, Prohibition of Discrimination − principle, doctrine, legal norm, in: Položaj i uloga policije u demokratskoj državi, Belgrade, 2013, 139-154 ; T. Surlan, International Law Protection of the Right to Privacy, Srpska pravna misao, no 47/2014, 47‑73 ; T. Surlan, Prohibition of Torture: Absolute or Relative?, Bezbednost, 3/2016, 5−24 ; T. Surlan, Right to Liberty, NBP, 1/2018, 89-100.

 Kobauyah Tchamdja Kpatcha (Togo)

[*Original : français*]

 Date et lieu de naissance : 4 juin 1967 à Kara (Togo)

 Langue de travail : français

 Situation/fonction actuelle

Je suis magistrate de premier grade, deuxième groupe, avec une ancienneté de vingt-quatre ans au 18 mars 2020. Je suis actuellement Directrice du sceau, de la nationalité et de l’identité civile au Ministère de la justice au Togo, nommée depuis le 21 septembre 2012.

 Principales activités professionnelles

Le certificat de nationalité rattache un individu à un État. La structure que je dirige délivre le certificat de nationalité togolaise aux individus répondant aux critères d’attribution ou d’acquisition de la nationalité togolaise, fixés par la Constitution togolaise et le Code de la nationalité togolaise. Je veille comme première responsable à la régularité des pièces des dossiers des requérants, sensibilise les populations sur la nécessité d’obtenir ce certificat, organise régulièrement des audiences foraines de collecte des demandes.

 Études

Diplôme de l’École nationale d’administration (ENA) cycle III, option magistrature en 1995, maîtrise en droit en 1992, licence en droit 1991, formation des formateurs sur les droits de l’enfant, formation sur l’apatridie, sur la propriété intellectuelle et sur le droit de la concurrence (droit OHADA).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

Juge matrimoniale au tribunal de première instance de première classe de 2001 à 2012 (dix ans et demi) ayant eu à traiter les problèmes des couples en difficultés, prendre des décisions allant dans l’intérêt supérieur des enfants, veillant au respect des droits de chaque époux. Comme point focal apatridie Togo et Présidente de la Commission nationale de lutte contre l’apatride au Togo, je sers d’intermédiaire entre le Gouvernement et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et mène beaucoup d’actions dans le cadre de la lutte contre l’apatridie au Togo.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

Messages clés du Code des personnes et de la famille (Ministère de l’action sociale 2019) ; Garantir l’égalité des droits en matière de nationalité pour les femmes au Togo (2017) ; Mécanismes africains de protection des droits des femmes : la déclaration d’Abidjan (2017) ; Importance d’une pièce d’identité dans le monde du travail (2017).

 Imeru Tamerat Yigezu (Éthiopie)

 Date et lieu de naissance : 15 novembre 1958 à Addis-Abeba (Éthiopie)

 Langue de travail : anglais

 Situation/fonction actuelle

Directeur général, Multi-Talent Consultancy (depuis 2006).

Consultant dans les domaines suivants : droit international ; droits de l’homme ; démocratie et gouvernance ; droits de l’enfant ; environnement et changements climatiques ; droit d’accès à l’eau et gouvernance de l’eau ; aptitude à la négociation.

 Principales activités professionnelles

Membre, Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme de l’ONU (2012-2018).

Membre (2014-2018) et Président-Rapporteur (2015-2018), Groupe de travail des communications du Conseil des droits de l’homme de l’ONU.

Membre du Conseil d’administration international de Plan International (organisation de développement et d’aide humanitaire œuvrant à faire progresser les droits de l’enfant et l’égalité pour les filles) (2016-2018).

Président du Conseil d’administration, Centre de règlement amiable des litiges, Addis-Abeba (Éthiopie) (depuis 2019).

Professeur associé à temps partiel (droit international, droit international des droits de l’homme, droit international de l’environnement et ressources naturelles), faculté de droit, Université d’Addis-Abeba (2006-2017).

 Études

Maîtrise en droit international (avec mention), École d’études orientales et africaines, Université de Londres (1991-1992).

Licence en droit (médaille du Chancelier), faculté de droit, Université d’Addis-Abeba (1987).

 Autres activités principales en rapport avec le mandat de l’organe conventionnel concerné

En tant que Rapporteur du Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme pour deux domaines thématiques, M. Yigezu a aidé à faire mieux comprendre la nature et la teneur des obligations faites aux États concernant les violations des droits civils et politiques et a contribué de manière déterminante à l’adoption de nouvelles mesures par le Conseil.

En tant que membre et Président-Rapporteur du Groupe de travail des communications du Conseil des droits de l’homme, M. Yigezu s’est occupé de trier des centaines de requêtes pour violation flagrante présumée des droits civils et politiques et de statuer sur leur recevabilité.

 Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné

En tant que membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme de l’ONU, M. Yigezu a publié deux rapports, à savoir :

« Étude sur l’application des principes et directives en vue de l’élimination de la discrimination à l’égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille » (A/HRC/35/38), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme, 4 mai 2017 ;

« Rapport intérimaire fondé sur des travaux de recherche du Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme comportant des recommandations relatives aux mécanismes visant à évaluer les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l’exercice des droits de l’homme et à promouvoir le principe de responsabilité » (A/HRC/28/74), 10 février 2015.

1. \* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d’édition.

 Les notices biographiques complètes des candidats, telles que les ont soumises les États parties concernés, sont disponibles sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme à l’adresse : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CCPR/Pages/Elections38.aspx>. [↑](#footnote-ref-2)